

OBJECTIFS DU MODULE

À l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Comprendre les notions de harcèlement moral, sexuel et sexiste
- Maîtriser le cadre légal et réglementaire (Code du travail, jurisprudence, obligations de l'employeur)
- Identifier les signes et situations à risque
- Savoir intervenir en tant que référent : écoute, accompagnement, signalement, coordination
- Développer une posture éthique et professionnelle

PUBLIC CONCERNÉ : Service RH

PRÉREQUIS : la formation ne nécessite pas de prérequis

Effectif Maximum : 10

MODALITÉS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Moyens techniques

Salle équipée d'un tableau blanc et d'un vidéo projecteur

Méthode et outils pédagogiques

Alternance d'apports (outils, méthodes, comportements), d'analyses et de débats. Une pédagogie dynamique, riche en implication pour les participants qui trouveront des ressources pour mieux faire face au quotidien. 60% du temps est consacré à des cas pratiques et à des échanges.

Notre approche de la formation vise des objectifs simples :

- Le pragmatisme, en utilisant des cas concrets de situations professionnelles
- L'efficacité, en permettant une mise en pratique immédiate des techniques
- La satisfaction de nos stagiaires

Nos formations ont lieu dans le contexte « métier » du client et s'appuient sur des situations issues de son activité. Les mises en situation filmées (après accord) et/ou jeux de rôle, permettent une analyse des pratiques, des propositions d'attitudes à adopter et des techniques à mettre en œuvre. Chaque stagiaire participe activement, et s'engage sur un plan d'actions.

Document remis : support de formation

SUIVI ET ÉVALUATION

Modalité de suivi

Une feuille d'émargement signée par le(s) stagiaire(s) et le formateur, par demi-journée de formation, permettra de justifier de la réalisation de la prestation

Modalité d'évaluation : évaluation formative pour s'assurer de l'acquisition des compétences tout au long de la formation

Suivi administratif

- Document d'évaluation de satisfaction
- Attestation de fin de formation
- Certificat de réalisation

MODALITÉS DE DÉROULEMENT

Durée : 1 jour (7 heures)

Délai d'accès : 1 mois

Lieu : site de l'entreprise

CONTENU DÉTAILLÉ ET SÉQUENCE DE L'ACTION

INTRODUCTION ET CADRE LÉGAL

- Définition juridique du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes
- Obligations de l'employeur et du référent (article L.1153-5 et L.2314-1)
- Sanctions encourues et responsabilités

IDENTIFIER LES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT

- Comportements constitutifs de harcèlement
- Études de cas et jurisprudences
- Différences entre conflit, incivilité et harcèlement

RÔLE ET MISSIONS DU RÉFÉRENT RH

- Accueil et écoute des victimes
- Procédures internes de signalement
- Coordination avec les acteurs internes (CSE, médecine du travail, direction)
- Confidentialité et neutralité

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

- Actions de prévention à mettre en place
- Communication interne
- Formation et sensibilisation des équipes

MISE EN SITUATION ET CAS PRATIQUE

- Jeux de rôle : entretien avec une victime, gestion d'un signalement
- Analyse de situations complexes
- Réflexion éthique et posture professionnelle

ÉVALUATION ET CLÔTURE

- Échanges et retours d'expérience